

BULLETIN COMMUNAL COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

Année 2021 - n°65

Dans ce numéro :

Les mots du Maire et du Maire délégué	3-5
Rétrospective en photos	6-7
L'environnement	8-9
Informations diverses	10-11
La bibliothèque	12-13
Les crayons de l'Argonne	14-15
La vie associative	16-23
Le CPIR et l'Amicale des Pompiers	24
Etat Civil	25
Démarches administratives	26

La vie de la Commune

Le mot du Maire

A l'occasion de cette année 2022, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur, de réussite dans vos projets ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos proches.

Vie locale

Les fêtes dans les villages de TRIAUCOURT et de SENARD ont pu se réaliser sous un beau soleil et ce, malgré le contexte sanitaire.

Elargissement du Service Public avec la présence mensuelle de MAXILIEN et d'un conciliateur de justice.

Cette année nos associations ont repris leurs activités quasi normalement et nous continuerons à les soutenir tant moralement que par l'octroi de subventions de fonctionnement.

Notre marché campagnard se porte bien et s'est vu enrichi de quelques producteurs supplémentaires.

Gestion du territoire

Profitant du droit de préemption, nous avons pu faire l'acquisition de parcelles boisées contiguës à notre forêt communale.

Trois parcelles de terrain viabilisées ont trouvé acquéreurs au cours de l'année. Les permis de construire sont en cours ou finalisés, ce qui prouve que notre territoire conserve une certaine attractivité.

Mairie de SENARD

Après un an de négociation avec notre assureur, nous avons fini par nous mettre d'accord sur un montant en vue d'une reconstruction. Nous avons choisi une somme forfaitaire, nous laissant libre choix autant sur les volumes, l'architecture et les délais d'exécution.

Le cabinet d'architecte retenu pour la reconstruction est H2M INGENIERIE de Brethenay (52).

Réalisation de travaux

Concernant les réalisations communales 2021, plusieurs chantiers sont en cours :

- Sécurisation de la traversée de TRIAUCOURT,
- Création de cheminements piétons,
- Changement des luminaires qui ne sont pas encore en leds sur les trois sites Aubercy, Triaucourt et Senard et quelques extensions .

Plusieurs chantiers ont pu être réalisés en régie avec l'aide des membres du conseil municipal mais également quelques bonnes volontés venues en renfort, ce qui nous a permis de remettre en état des chemins communaux et une consolidation d'une partie des berges du ruisseau de Pinquigny.

2022

Deux dossiers conséquents seront à l'étude durant cette année :

- la réhabilitation du logement de la boulangerie
- L'aménagement du terrain situé derrière l'école en aire partagée avec jeux, végétation...

Maison de santé

De concert avec la CODECOM de l'Aire à l'Argonne, nous travaillons sur le projet de la maison de santé. Le terrain retenu, cédé par la commune, se situe en face de l'EHPAD « les Eaux Vives ». L'assistant à maîtrise d'ouvrage a quantifié les différents volumes et les besoins, en accord avec les professionnels de santé. Pour l'heure, l'architecte a été recruté et travaille sur la suite du projet. Les premières esquisses devraient nous être présentées début janvier.

Etang communal

Depuis le début de ce mandat, le conseil municipal a décidé de redynamiser l'étang afin de le rendre plus attractif pour les pêcheurs et les familles de Seuil d'Argonne.

Une vidange s'est imposée pour faire le point sur la population piscicole ainsi que pour anticiper les travaux de réfection.

Contre toute attente, sont apparus des problèmes concernant le statut juridique du plan d'eau. Nous devons donc l'actualiser avec l'accord des services de l'Etat. Des travaux de mise aux normes seront aussi nécessaires. Outre ces délais administratifs, nous espérons pouvoir vous accueillir au plus vite courant 2022.



....

Merci au personnel communal qui travaille toute l'année au service de la commune.

Je terminerai avec un remerciement à toute l'équipe municipale qui a œuvré tout au long de cette année avec compétence et dévouement.

Vincent LOMBART

Maire de Seuil d'Argonne

Le mot du Maire délégué

Pour résumer 2021, un début d'année morose entre restrictions sanitaires et météo catastrophique.

On peut noter :

Les travaux d'installation de la fibre. L'ensemble du village est maintenant raccordé. La reprise de la couverture de l'église réalisée par l'entreprise OTENIN, a nécessité le déploiement de moyen de levage impressionnant.

Au point de vue des manifestations :



Un concert a été organisé au sein de l'église par l'association « Les coeurs de Braux ». Suite à des problèmes d'autorisations et de date, il n'a pas eu le succès escompté.

L'arrivée des beaux jours et l'arrêt des confinements, nous ont permis d'organiser la fête du village, le 15 Août.

Vous avez répondu présent et je vous en remercie.

Au programme, apéritif ensoleillé, barbecue convivial et diverses activités pour les enfants. Merci à tous les bénévoles pour leur précieuse aide.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

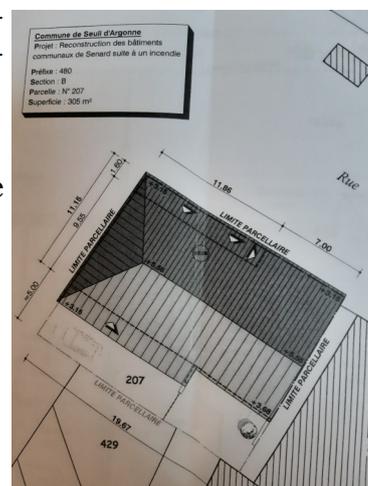


Concernant la mairie, après des mois d'attente et d'échanges avec notre assureur, nous avons pu missionner un bureau d'études pour nous proposer un projet correspondant aux critères d'une majorité des habitants. A savoir une salle de convivialité suffisamment grande avec une petite cuisine et un accès direct sur un extérieur sécurisé, un bureau pour le maire et un logement communal. Le tout dans un objectif de conservation du cachet de la façade existante. Une première esquisse nous a été proposée. Après validation viendront le chiffrage et le planning des travaux.

Nous attendons avec impatience la pose de la première pierre et nous vous informerons de l'avancé du dossier.

Il me reste à vous souhaiter une heureuse année 2022, prenez soin de vous et restez prudents.

Mario GANASSALI
Maire délégué de Senard



L'année 2021 en photos...



Samedi 9 janvier
Visite du sénateur
Franck Menonville



Cérémonie du 8 mai



Fête de Senard 15 Août



Visite de M. Alain Robbe-Grillet,
Secrétaire Général de la Préfecture.

(Photo de Irène Jeannin)



Fête à Triaucourt



Visite de la forêt communale avec notre agent de l'ONF



Opération « Propreté dans le village » par les élèves du Cours Moyen.



Travaux réparations suite tempête. Eglise Triaucourt et Senard - 29 septembre.



Cérémonie du 11 novembre

L'Environnement

A l'heure actuelle, tous les citoyens ont pris conscience de l'importance de respecter l'environnement. C'est dans ce contexte que, sur tout notre territoire, les Codecoms ont pris cette compétence.

Ainsi, notre Codecom de l'Aire à l'Argonne gère les domaines suivants :

La déchèterie

Les ordures ménagères (poubelle rouge) et le tri sélectif (poubelle jaune)

Les objets ou les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres. Lorsque les magazines sont emballés, retirez le film plastique.

Attention aux erreurs de tri !!!

En cas de doute : jetez dans la poubelle ordinaire, ce qui évite les refus de tri.

Téléchargez l'application le Guide du tri sur le site : www.consignesdetri.fr

La gestion des milieux aquatiques et la prévention inondation

Quelques conseils donnés par le Smavas (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure) dont fait partie notre commune.

Pourquoi maintenir des arbres et des arbustes aux bords des cours d'eau ?

- ils contribuent à l'équilibre érosion/dépôt en stabilisant les berges.
- ils procurent une alimentation et des habitats pour les espèces aquatiques et terrestres
- ils jouent un rôle important pour limiter le réchauffement de l'eau et de ce fait régulent le taux d'oxygène dans l'eau

Il est donc important de maintenir certains de ces arbres et arbustes le long des cours d'eau.

Cependant, l'abattage d'arbres ou d'arbustes menaçant de chuter et de gêner le cours de l'eau est autorisé.



Le propriétaire riverain ne peut pas :

- Couper à blanc toute la végétation - Désherber chimiquement
- Dessoucher la végétation - Ajouter des gravats sur le bord

Lorsque le propriétaire envisage des travaux conséquents le long de son cours d'eau, il pourra se rapprocher du technicien du Smavas :

Gauvin Demaux : (06 32 41 72 59 ou 03 26 60 68 94)

Email : smavas@smavas.fr ou Site internet : www.smavas.fr

Toujours, concernant l'environnement, la Préfecture a pris un arrêté concernant

L'interdiction du brûlage des déchets verts ou autres.

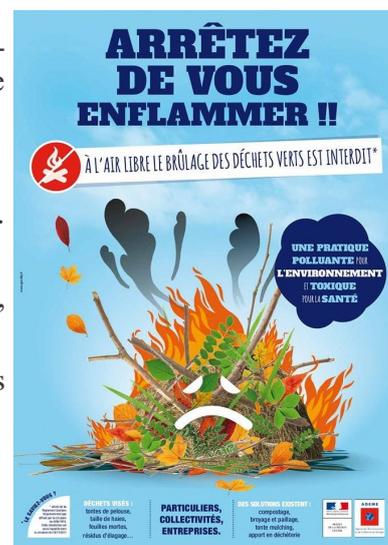
Ci-dessous, les grandes lignes :

Les **déchets verts** issus des jardins peuvent être définis comme les matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée. Toutefois elle est fortement émettrice de polluants.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés si les conditions météorologiques ou topographiques sont défavorables.



Au vu de cette pollution, il est donc interdit de brûler ces déchets verts.

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Quelques exceptions à cette interdiction :

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Les solutions :

La collecte en déchèterie

Vous pouvez également amener vos déchets verts à la déchèterie la plus proche (c'est obligatoire pour vos déchets de jardin contenant d'autres types de déchets : plastiques, bois traités...).

Le compostage domestique

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, épluchures de légumes, restes de repas,... Cela permet ainsi de réduire vos déchets et de produire un amendement de qualité pour le sol.





Informations diverses

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Il doit rester neutre et éviter de prendre fait et cause pour une des parties en conflit.

Il agit dans le cadre de la loi.

Il peut intervenir pour les litiges suivants : Problèmes de voisinage - Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux - Différends relatifs à un contrat de travail - Litiges de la consommation - Litiges entre commerçants - Litiges entre personnes (impayés, malfaçons de travaux etc...) - Litiges en matière de droit rural - Litiges en matière prud'homale.

Cette procédure est gratuite.

M. Jean-Paul Debeffe est votre Conciliateur. Il assure une permanence à la mairie de Triaucourt, chaque 3ème mardi du mois de 14 h à 16 h sur rendez-vous de préférence. Il peut aussi se déplacer à la demande.

Adresse mail :

jean-paul.debeffe@conciliateurdejustice.fr

MAXILIEN

Ce véhicule itinérant est aménagé pour vous accueillir de 14h à 16h devant la Mairie, avec :

- une équipe disponible
- un espace d'accueil convivial et un bureau confidentiel
- des informations sur le quotidien
- une aide active pour l'utilisation d'internet et des services en ligne
- une aide aux démarches administratives (carte d'identité, carte grise...)

Dates du 1er semestre 2022 :

- 19/01, 16/02, 17/03



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement avec le SPANC dépend du Syndicat Germain Guérard.

Pour les personnes qui ont répondu favorablement à la réalisation de l'étude pour leur système d'assainissement, les sociétés ACTEAS et SOLEST Environnement interviendront au cours du 1^{er} semestre.

Pour tout renseignements relatifs à votre dossier SPANC ou sur la distribution de l'eau, n'hésitez pas à contacter :

Le Syndicat Germain Guérard au 03 29 70 60 23.

SERVICES SANTE

Au sein du Pôle Médico Social qui se situe au 4 ruelle Jeanne George à Seuil d'Argonne, vous avez différents services, à savoir :

Cabinet de Médecins - 0329791417 Consultations sur RDV	Cabinet d'infirmières - 03 29 45 40 30 Permanence le lundi et vendredi de 8 h à 10 h.
---	--

Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois de l'assistance sociale. Pour prendre RDV contacter la Maison de Solidarité de Revigny-sur-Ornain au 03 29 70 52 87.

Marie GALAN – Diététicienne - Nutritionniste Un jeudi par mois Contact 06 18 87 73 53 ou mariegalan.diet@gmail.com
--



www.seuildargonne.fr

Le site internet relate, en temps quasi réel, tous les événements passés, présents ou à venir au sein de la Commune.

Les associations désirant promouvoir une manifestation ou une information peuvent prendre contact avec l'administrateur via l'adresse mail suivante :

commune.seuil.d.argonne@wanadoo.fr



<https://www.facebook.com/Commune-de-Seuil-dArgonne>

Liker la page Facebook de la Commune vous permet d'être prévenu (e) sur votre page personnelle, de la publication d'un nouvel article sur le site.

Commune de Seuil d'Argonne

Mairie
1, place Raymond Poincaré
55250 TRIAUCOURT
Tél. : 03 29 70 77 78

Email :

commune.seuil.d.argonne@wanadoo.fr

La bibliothèque - Mairie de Triaucourt

HORAIRES

MARDI: 16 h - 18 h

MERCREDI: 14 h - 16 h

SAMEDI: 14 h - 15 h

Pendant les vacances scolaires

MERCREDI: 14 H - 16 H

SAMEDI: 14 H - 15 H



Prêt gratuit pour les jeunes.

Cotisation annuelle de 5 € pour les adultes.

Une tablette et un ordinateur sont également à votre disposition.

Nous pouvons vous aider dans vos recherches.

Portage à domicile possible. (tél: 03 29 70 77 78)

Les activités de la bibliothèque

Malgré les contraintes sanitaires, les bénévoles ont pu mener à bien quelques animations avec l'école. Comme chaque année, des lectures d'albums avec projections des illustrations ont été faites auprès des élèves de CE et GS/CP dans le cadre du prix des Incorruptibles. A partir de fin mai, on a pu de nouveau utiliser les outils d'animation pour varier les séances avec les kamishibaïs et les tapis.



Suivez notre actualité sur le site de la commune : www.seuld'argonne.fr rubrique : **Vivre à Seuil.**

Le 4 novembre, le passage du médiabus de la Bibliothèque Départementale a permis aux bénévoles de renouveler une grande partie de leurs documents.

Colombe, Emma et Naïs ont apporté leur aide en choisissant des livres (romans, BD, mangas, DVD...) pour le coin des ados. Que les ados n'hésitent pas à venir faire un tour !

Ils seront les bienvenus.



Mois du film documentaire

Projection du film de Marie-Hélène Dumay, Boulton aux Bois, l'édén des naturalistes.

Une belle soirée avec 45 spectateurs, un débat intéressant et un pot de l'amitié convivial.



Le 7 décembre, un après-midi récréatif pour les lecteurs et amis de la bibliothèque avec Patrick Berger qui nous a fait rire avec les contes de Fraimbois et qui a entraîné les 26 spectateurs à fredonner les chansons d'autrefois tout en jouant de l'orgue de barbarie.

Merci à la Bibliothèque départementale, à la commune et à la Codecom pour leur soutien.

Les crayons de l'Argonne

Après un vote effectué précédemment, l'école a un nom : Les crayons de l'Argonne.

Les 82 élèves de l'école se répartissent dans les 4 classes suivantes :

- CM1/CM2 : 25 avec Mme Céline Kieffer
- CE1/CE2 : 20 avec Mme Aline Prod'hon
- CP : 11 avec Mme Marie-Sylvaine Bauer
- Maternelle : 26 avec Mme Adeline François



Mmes Thomas, Dejean et Bonnier sont les 3 AESH qui accompagnent les élèves ayant des besoins particuliers.

Mme Maurer aide au niveau de la maternelle et s'occupe de la garderie.

Mme Becman gère la cantine.



Pour découvrir la biodiversité animale et les aménagements possibles, les CE et le CP ont passé une journée à Bonzée avec le CPIE.



Les écoliers redécouvrent la nature et le patrimoine

Johanna Bouquet, Elisabeth Gorisse, deux architectes du CAUE 55 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Meuse) ont mené un projet auprès des écoliers sur le thème de l'eau pour les sensibiliser à l'impact de l'homme sur la nature.



Le Ludobus est venu à l'école : nous avons découvert de nouveaux jeux de société.



En 2021, malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu profiter de plusieurs animations à la bibliothèque avec des écoutes d'histoires et effectuer des emprunts de livres. Merci à Mmes Michel et Schaeffer.



Une belle expérience !

En mars 2021, les élèves de CM1 et CM2 de Mme Kieffer ont participé à la semaine de la presse. Après avoir travaillé sur les journaux et autres périodiques, ils ont écrit des articles sur l'actualité et produit une Web'télé. Les chroniqueurs ont récité leurs textes, le présentateur a fait les transitions ; les autres ont pu filmer ou s'occuper du son.



Spectacle proposé par l'association Anes Art'gonne de Evres.



Initiation au golf de la Madine



Les élèves de CE1-CE2 ont obtenu leur permis piéton.

Le gendarme Berbon de la brigade de gendarmerie de Revigny-sur-Ornain est intervenu à l'école pour faire passer le permis-piéton auprès des enfants et les sensibiliser aux dangers de la route.

La vie associative

Argonne Club Triaucourt



La saison 2020/2021 a été de nouveau perturbée par la crise sanitaire.

Toutes nos sections ont été ouvertes en septembre sauf la section loisirs. Nos activités ont à nouveau cessé en novembre pour reprendre progressivement à partir de mai.

Merci encore à tous nos bénévoles et nos animateurs qui se sont à nouveau engagés avec des contraintes sanitaires et sportives.

L'ACT a malgré tout assuré le bon fonctionnement de ses sections, l'organisation d'activités et des animations afin de promouvoir et relancer l'association :

Animations judo dans les écoles dont Triaucourt,

Découverte et passage de ceinture judo au gymnase de Triaucourt,

Judo Tour en extérieur à Triaucourt,

Fête du sport à Triaucourt avec la participation de l'ASCC et des Coucoucs.

La rentrée en septembre se présente bien et nous devrions reprendre normalement nos animations et nos activités sur la saison 2021/2022 dont la section loisirs.

Pour tous renseignements sur le fonctionnement et les futures animations 2022 du club vous pouvez accéder à notre site : www.web-act.fr

Des flyers déposés à la mairie sont à votre disposition.

La gym douce du vendredi à 16 heures au gymnase a repris ses activités.

Cette section est encadrée par Caroline TRIQUE-NOT, animatrice sport santé bien-être.

Une autre séance de gym plus active est également proposée à partir de 17 heures.

Toute personne intéressée peut venir gratuitement essayer ces activités avant de s'engager.



Après deux années d'inactivité, la section loisirs a repris du service tous les lundis de 14 heures à 18 heures à la salle des fêtes de Triaucourt.

Des équipes s'adonnent aux jeux de cartes (tarot et belote), à des jeux de société dans une ambiance très conviviale.

Un goûter, préparé par des bénévoles, est offert à tous les participants vers 16 heures.

Toutes les personnes disponibles le lundi après-midi sont les bienvenues (possibilité d'après-midis gratuites avant engagement).

Les protocoles sanitaires sont respectés et le pass sanitaire reste obligatoire.



Tennis de table pratiqué à l'occasion de la fête du sport.



Visite du Président national UFOLEP à l'occasion d'une marche randonnée dans la forêt d'Argonne.



En présence des parents, passage des ceintures au gymnase de Triaucourt pour nos judokas qui pratiquent tous les vendredis à Vaubécourt.

Remise des ceintures et des diplômes par la Vice présidente de la Codecom de l'Aire à l'Argonne.

SECTION	RESPONSABLE	TELEPHONE
Tennis de table	Alain PROT	06.07.23.65.77
Badminton	Sandrine PIROT	06.32.25.49.73
	Matthiew JACQUET	06.05.45.47.22
Tir à l'arc	Lionel PHILIPPOT	06.52.18.96.62
	Jean-Claude QUATTRONE	06.75.11.56.05
Marche	Dominique JEANNESSON	06.87.57.99.40
	Daniel LAHAYE	06.11.41.91.99
Judo	Clémentine CHAUMONT	06.84.11.58.43
Gym active et douce	Marie-Claude MICHEL	06.74.72.15.82
Zumba kids	Dominique JEANNESSON	06.87.57.99.40
Pilates	Alice PROT	06.31.35.15.23
	Bernadette FLEURY	07.86.01.38.24
Zumba	Adeline FRANCOIS	06.75.20.37.26
Loisirs	Michel DETANTE	06.82.50.31.78
	Martine HUMBERT	06.32.94.78.79

ASCC SEUIL D'ARGONNE



Comme l'année précédente, l'année 2021 a été fortement perturbée par l'épidémie de Covid, après un arrêt total des compétitions et des entraînements en novembre 2020. C'est seulement en septembre 2021 que le foot a pu reprendre avec l'obligation du pass sanitaire pour les joueurs et dirigeants.

Se posait la question de la reprise, si les joueurs et bénévoles encadrants seraient au rendez-vous après une longue période sans foot.

Or, le plaisir a été grand de voir les joueurs revenir en nombre.

D'anciens joueurs du club ainsi que des jeunes des villages aux alentours ont décidé de reprendre le foot, ce qui a permis au club d'engager une 2nde équipe Sénior en 3^{ème} division.

L'effectif Sénior est actuellement d'une quarantaine de joueurs, encadrés par Emmanuel LEMAUX et Guillaume CLAUS.

Côté jeunes, l'école de foot affiche également un bel effectif avec 38 jeunes joueurs et joueuses entre 6 et 11 ans. Ce sport est en effet ouvert aux filles qui peuvent venir grossir les rangs, car elles sont encore peu nombreuses.

Il y a trois équipes par niveau d'âge : une équipe U7 (6-7 ans), une équipe U9 (8-9 ans) et une équipe U11 (10-11 ans). C'est par manque d'effectif suffisant qu'il n'y a pas d'équipes pour les ados.

L'école de foot est encadrée par Joël BERTIN, Jean-Noël ROUYER et Enrico SCHEFFER qui consacrent beaucoup de temps à entraîner et organiser les rencontres et déplacements des enfants, avec l'aide très appréciable de 2 parents, Mickaël BOUZON et Guillaume CLAUS.

Des rencontres inter clubs se déroulent un samedi matin sur 2, pour chaque niveau, alternativement dans chaque club.

Côté direction de l'association, après le renouvellement complet du Bureau en juin 2020, l'AG annuelle en juin 2021 a réélu le Bureau sortant avec un seul changement.

Le Bureau est ainsi composé :

- Arnaud TEINTURIER, Président - Mathieu JACQUEMIN, Vice-président
- Aurélie CANTONI, Secrétaire - Catherine QUINTALLET, Trésorière

Point sur l'activité sportive fin 2021 :

Pas évident de reprendre après un tel temps d'arrêt...



La 1^{ère} moitié de saison a montré que l'équipe Sénior A se défend bien en 2^{ème} division du Championnat de Meuse. Avec 4 victoires et 4 défaites l'équipe 1^{ère} se classe 6^{ème} sur 11.

L'équipe Sénior B s'est constituée plus tardivement et reprend seulement le rythme, Il y a eu plus de défaites que de victoires sur ce début saison mais les signes sont encourageants.

Les entraînements se déroulent :

- Pour les Séniors (possible à partir de 17 ans) : les mercredis (lorsque terrain praticable) et vendredis de 19 à 21 h
- Pour les Jeunes : les mercredis en 2 groupes : de 17 à 18 h pour les grands puis de 18 à 19 h pour les plus petits

Point financier :

Petit club ne signifie pas peu de dépenses ... avec une partie imposée par la Fédération Française de Football à laquelle le club est affilié, et les règles sont les mêmes que l'on soit un club en milieu rural ou un gros club en ville : le coût des licences, les frais d'arbitrage, les frais pour absence d'arbitre dans le club...pèsent ainsi sur le budget de l'association.

Pour faire tourner le club, le budget de l'association est de l'ordre de 6000 €/an.

Le Club remercie sincèrement la Commune et la Communauté de communes pour leur soutien régulier ainsi que les entreprises, commerces, associations qui le soutiennent.

Un grand merci également aux habitants de la commune pour leur contribution lors du passage des jeunes avec le calendrier du foot.

Perspectives 2022 :

Avant tout, on croise les doigts pour pouvoir réaliser une saison « normale » sans nouvelles contraintes sanitaires et interruption d'activités.

Sur le plan des résultats, on espère que les 2 équipes Sénior se classeront honorablement en Championnat départemental.

Si la situation sanitaire le permet, le Club organisera un moment convivial aux beaux jours type barbecue et l'idée d'un tournoi en fin de saison sera à confirmer.

Contact :

Pour échanger avec les dirigeants il est conseillé de passer par l'intermédiaire de la page Facebook du club : <https://www.facebook.com/ASCCSeuildArgonne>

Pour tous les passionnés de football, le club vous invite à chausser ou rechausser les crampons et rejoindre les joueurs pour grossir les rangs du club.

Vous pouvez aussi venir vous investir dans la vie du club pour renforcer l'encadrement ou la gestion de l'association.

Manifestations en 2021

- 30 juillet : Cinéma plein air à la Mazurie à Beaulieu en Argonne avec Cravlor en partenariat avec l'ACT et la Ligue de l'enseignement de la Meuse
- 28/29 août : Fête des familles (distribution de tickets gratuits aux enfants de la commune)
- 28 août : Feu d'artifice (financé par la commune)
- 27 novembre : Spectacle Au chœur des femmes interprété par la Compagnie Sans Lézard

Et des séances de CINEMA en partenariat avec Cravlor

Animations 2022

- 27/28 août : Fête des Familles (distribution de tickets gratuits aux enfants de la commune âgés de 2 à 15 ans)
- 27 août : Feu d'artifice (financé par la commune)
- 10 décembre : Saint Nicolas



CINEMA 2022

1er semestre 2022

- 22 janvier à 20 h 30 avec le film LES TUCHES 4
- 26 février à 20 h 30 (film à définir)
- 19 mars à 20 h 30 : FETE DU COURT METRAGE
- 23 avril à 20 h 30 (film à définir)
- 21 mai à 20 h 30 (film à définir)
- 25 juin à 20 h 30 (film à définir)

Les membres du comité des fêtes et de la culture vous souhaitent une belle année culturelle et espèrent vous retrouver lors de leurs manifestations.

Adresse mail : cfc-seuil-argonne@orange.fr

En ce début d'année 2021, nous avons vu se concrétiser la fusion de l'ADMR DE SUD ARGONNE et de l'ADMR DE REMBERVAL.

Le nom de la nouvelle association est « ADMR DE REMBERVAL »

Monsieur Alain NOEL, Président de la nouvelle structure, était déjà depuis plusieurs années, président des deux associations.

Nous comptons actuellement 41 salariées, et environ 270 bénéficiaires.

Il faut y ajouter les deux assistantes techniques gestion des ressources humaines.

Nous avons conservé les deux bureaux de Triaucourt et Villotte sur Aire.

Au premier octobre, il y a eu ENFIN une revalorisation des salaires des aides à domicile. Pour les salariés qui cumulent ancienneté, diplôme, qualification à telle ou telle tâche, l'augmentation est assez significative.

Nous espérons que cela va aider pour les recrutements car nous sommes toujours en recherche de personnel.

Face à l'épidémie de COVID 19 les gestes barrière sont toujours appliqués par notre personnel qui a été obligé de se faire vacciner. C'est une obligation qui s'applique également au personnel administratif ainsi qu'aux bénévoles.

Un petit rappel des coordonnées :

- Bureau de Triaucourt, ruelle George à côté du Pôle médical: Tél : 03 29 70 65 16 (vous pouvez laisser un message et nous vous rappellerons). Ouvert les lundis et jeudis ;

- Bureau de Villotte sur Aire, 27 rue du Mont : Tél : 03 29 78 06 01 ouvert du lundi au vendredi midi. Adresse mail : remberval@fede55.admr.org

Nous vous souhaitons une bonne année 2022.



Les Coucoucs



L'association Les coucoucs de Triaucourt compte actuellement 13 adhérents.

Cette année, nous avons participé à la journée du sport organisée par l'ACT le 11 septembre 2021. Nous nous sommes également rendus à diverses rencontres inter-clubs de la région.

Ces déplacements sont pour nous des moments d'échanges entre passionnés

Le 19 juin 2022, nous organiserons un Interclub sur notre terrain d'Aubercy. N'hésitez pas à venir découvrir notre loisir ou partager votre passion avec nous !



Contact : lescoucoucsdetriaucourt@gmail.com

Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de Seuil d'Argonne est composée de 33 actionnaires dont 2 jeunes premier permis de chasser pour lesquels l'ACCA a décidé depuis plusieurs années d'accorder un demi tarif pour l'action pendant 2 ans pour faciliter l'entrée de jeunes chasseurs.

Le bilan de la dernière saison a été de 60 sangliers, 17 chevreuils et 1 cerf.

Cette année, à la demande de plusieurs agriculteurs se plaignant de dégâts dans le maïs, nous avons effectué avant l'ouverture et pendant un mois un tour de garde autour des champs concernés. Tous les 2 jours, 3 à 4 chasseurs ont effectué des tirs d'effarouchement entre 19h00 et 21h00. Cette action a montré son efficacité et a permis d'avoir très peu de dégâts dans les cultures.



Toutefois, la fédération départementale des chasseurs maintient une forte pression pour réduire la population de sangliers et à la date du 28 novembre nous avons déjà prélevé 31 sangliers.

Comme tous les ans, l'ACCA a effectué l'entretien des lignes séparant les 21 parcelles de bois communaux avant le début de la saison de chasse.

Bertrand Meunier

Au Plaisir des Aiguilles



Depuis le départ de notre amie et trésorière Mme Prud'homme, notre association continue son petit bonhomme de chemin.

- Plusieurs lotos en ligne ont été organisés, ainsi qu'une loterie.
- Nous avons vendu plusieurs de nos réalisations à des particuliers.
- Comme chaque année, nous offrirons à chaque personne âgée de 75 ans et plus des villages de Triaucourt, Les Charmontois, Waly et Brabant-le-Roi un petit présent accompagné de chocolats pour Noël.
- Un chèque de 500 € sera fait au profit des restos du cœur.

Nos projets pour 2022 sont toujours les mêmes : tricoter et vendre nos articles pour offrir nos bénéfiques à différentes associations.

La présidente et tous les adhérents vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente,
Ginette Dolizy

Les Roudoudous



Cette année 2021, notre association n'a réalisé aucune manifestation ou sortie, en raison de la crise sanitaire.

Courant janvier, le bureau va se réunir afin de voir si nous pouvons effectuer des manifestations pour l'année 2022.

Nous souhaiterions pouvoir réaliser nos bourses, la brocante, un repas festif ainsi que nos sorties.

Tout cela dépendra de l'évolution de l'épidémie et des informations gouvernementales.

Les membres de l'association et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2022.

La Présidente,
Christine Fiaux Pépin



Centre de Première Intervention Renforcé de Seuil

En 2021, le Centre a effectué 208 interventions contre 210 en 2020.

Petits détails de nos sorties :

Feux : 25, Assistance à personnes : 165, Accidents de la circulation : 10, Opérations diverses : 8
Pour un total d'heures d'intervention de **1 450 heures et 46000 heures à titre bénévole.**

Le centre fonctionne avec un effectif de **13 personnes** composé comme suit :

2 Officiers, 2 Infirmières, 2 Sous/officiers, 1 caporal et 6 sapeurs.

Nommé à l'honorariat au grade de Capitaine :

- Ltn Michel OEILLET

Nommé au grade de 1er classe :

- Sa1 Rosalie GILLE

Formation

Ont reçu les diplômes suivants :

- Sa1 Rosalie GILLE (Inc et Div) Secours à personne et incendie
- Cpl Romain FABRE (CODPLHR conducteur engin pompe)

Médaille catégorie OR (30 ans de service) et insigne de Chef de Centre avec étoile Bronze :

- Ltn David QUENTIN

Une mutation sur Seuil du : CS Sermaize Les Bains : Sa1 Léa ANDREYITCH

En 2021, nous n'avons eu aucun recrutement. Nous sommes encore et toujours à la recherche de personnels féminins et masculins pour assurer la pérennité du CPIR -
Contacter : Lieutenant David QUENTIN au 07.81.25.76.92

L'ensemble du personnel vous remercie pour l'accueil des calendriers et vous souhaite une bonne année 2022.





Etat Civil

Décès :

- ◆ Renée BLANCHIN veuve PRUD'HOMME, le 23/04/2021
- ◆ Charles GALLOIS, le 24/05/2021
- ◆ Claude GAND, le 19/07/2021
- ◆ Florence GERMONT, le 15/10/2021
- ◆ Guy LOMBART, le 12/11/2021
- ◆ Eliane BURCEAUX veuve QUINTALLET, le 12/11/2021



Naissances :

- ◆ Lou FAVE, le 03/01/2021
- ◆ Noé GAUTHIER, le 18/02/2021
- ◆ Ilona CORDIER, le 16/05/2021
- ◆ Billie PINET PÊTHE, le 14/09/2021

Cartes d'identité

Pour obtenir ou renouveler sa carte d'identité, il faut se rendre dans les mairies équipées pour la prise d'empreinte, à Revigny, Bar le Duc ou Verdun...



Une pré-demande peut être faite en ligne mais la présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.

Rappel : la carte d'identité d'un majeur est valable 15 ans celle d'un mineur est valable 10 ans.

Bientôt 16 ans ?

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent effectuer leur Journée Défense et Citoyenneté à l'âge de 17 ans.

A la fin de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. Ce certificat est à présenter lors de toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : BEP, CAP, BAC, permis de conduire,.....

A l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, les jeunes français doivent donc se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

NOUVEAUX HABITANTS

Il est demandé aux nouveaux habitants de bien vouloir se faire connaître en mairie dès leur installation. Il pourra ainsi être procédé à leurs inscriptions pour le ramassage des ordures ménagères et sur la liste électorale.

PACS

L'enregistrement des déclarations de PACS, leurs modifications ou leur dissolution peuvent se faire en mairie.

DOCUMENTS D'URBANISME

Permis de construire :

Obligatoire pour toute construction supérieure à 20m²: maison d'habitation, mais aussi garage, abri de jardin, véranda...

Attention : Si l'extension inférieure à 20 m² fait passer la construction à plus de 150 m², elle reste soumise à permis de construire, avec recours obligatoire à un architecte.

Déclaration préalable:

Obligatoire pour :

- ♦ modification d'un bâtiment existant: création d'un nouvel étage, modification de façades, changement de volets, fenêtres...clôtures...
- ♦ construction de moins de 20 m² (abri de jardin, appentis, véranda...)

Ordures ménagères

Ramassage le jeudi matin (sortir la poubelle rouge la veille au soir)

Tri sélectif (papier, plastiques et métal): ramassage le jeudi matin, tous les 15 jours, les semaines impaires.

Signaler en mairie et à la Codecom tout changement au niveau de votre famille.

Codecom: 03 29 70 61 17

